

SESSION DIOCESAINE DES SERVICES
SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020 EN VISIO
INTERVENTION DE MGR MICHEL SANTIER

Pourquoi cette réforme doit continuer d'exister

L'Eglise diocésaine a existé et vécu avant le synode : 4 évêques se sont succédés depuis 1966 et vous attendez la nomination du 5^{ème}, qui s'inscrira comme moi dans l'histoire du diocèse si divers au plan culturel, au plan des générations et au plan religieux. L'œcuménisme et l'interreligieux sont incontournables.

La réforme doit continuer d'exister car ce qui est premier n'est pas tant une question de structures ni d'organisation mais **l'enracinement dans la parole de Dieu, l'annonce de l'Evangile** à tous et en priorité aux enfants, aux jeunes et aux familles.

L'ordonnance est justement ordonnée à l'annonce de l'Evangile. L'année pastorale 2019-2020, comme cela vient d'être rappelé en s'appuyant sur les 5 principes, a mis en exergue

1) la paroisse et les communautés de proximité pour que l'Eglise demeure au plus proche des habitants des centres-villes comme des quartiers populaires, en prenant soin les uns des autres. Pour qu'un nouveau visage d'Eglise surgisse à la suite du synode, le curé ne demeure pas seul dans la conduite de la paroisse, au sein de l'équipe d'animation paroissiale (EAP) a surgi la figure du vice-président. Pour que les fidèles puissent s'exprimer sur ce qui se vit dans la paroisse et sa présence dans la cité, dans chaque paroisse, pour que se vive la synodalité, il est demandé de vivre des assemblées paroissiales. Cela nous permet de faire mémoire de la belle journée du 14 septembre 2019.

2) Ensuite, l'ordonnance a invité à une nouvelle manière de vivre les relations entre les acteurs pastoraux dans un espace plus large que la paroisse qui risque de se replier sur elle-même : **le doyenné** a pris le relai des secteurs pastoraux, dans l'approfondissement du thème du synode « prendre soin les uns des autres » non seulement des plus pauvres qui restent la priorité évangélique de toute l'Eglise, mais aussi des acteurs pastoraux qui se dépensent sans compter pour l'annonce de l'Evangile : prêtres, laïcs en mission ecclésiale, diacres, consacré(e)s, et tous les fidèles engagés dans les différents services au plan des paroisses, des communautés de proximité, dans le domaine de la catéchèse, préparation des sacrements, célébrations liturgiques, le service des plus fragiles, des personnes âgées, seules, handicapées, malades, des plus démunis.

Le doyen a cette première mission de prendre soin des acteurs pastoraux et non plus seulement les vicaires épiscopaux qui cumulaient trop de fonctions.

Le doyen, lui non plus, ne peut vivre seul, il vit sa mission en équipe de doyenné pour favoriser des mutualisations entre les acteurs pour des projets évangélistes en direction des enfants, des jeunes, des familles.

3) Mais il fallait aussi lancer le 3^{ème} étage de la fusée, **les pôles d'initiatives missionnaires**, sans quoi l'ordonnance laisserait apparaître le visage d'une église autocentrée, bien organisée, ce qui n'est pas suffisant.

Dans la vie des prêtres, beaucoup de temps est consacré à la pastorale ordinaire, ce qui n'est pas négatif, mais cette pastorale a besoin d'être traversée par d'autres dynamiques missionnaires plus larges.

La mise en place progressive des pôles d'initiatives missionnaires s'enracine dans les décisions du synode qui ne sont pas laissées à la liberté de chacun mais qui engagent toute l'Eglise diocésaine.

La mission d'un pôle d'initiatives missionnaires est d'abord un lieu de discernement à partir des attentes, des recherches des hommes et des femmes de ce temps pour leur faire des propositions qui correspondent à ces attentes ; ce discernement permettra de définir et de décider des chantiers ou projets missionnaires concrets qui correspondent au territoire du pôle.

Ces chantiers missionnaires, discernés non seulement par les clercs, mais de manière synodale, ont pour but de réveiller l'élan missionnaire de tous les fidèles sur des domaines ou défis qui ne peuvent être assumés par une seule paroisse.

Par exemple : l'accompagnement des étudiants qui sont de plus en plus nombreux dans le département ; les jeunes couples qui quittent Paris pour pouvoir se loger ; les mères ou les pères qui élèvent seul(e)s leurs enfants, etc...

4) Ce qui est important aussi est de comprendre que l'Eglise ne repose pas seulement sur le territoire, la paroisse. Aujourd'hui le mode des relations entre les hommes et les femmes change, des relations nouvelles se créent par d'autres lieux, d'autres communautés, par des mouvements, des réseaux sociaux. **Les services diocésains** s'inscrivent dans cette mutation, ils ne sont plus les seuls à faire des propositions, ils deviennent des services-ressources au service de tous ces projets missionnaires qui jailliront dans les pôles missionnaires : proposer des outils, des temps de formation, d'approfondissement pour que ces projets prennent chair et puissent être soutenus dans le temps. Des outils, des repères ont déjà été élaborés (citation de plusieurs fascicules) et ils demeurent actuels.

Les services pourront aussi travailler en partenariat avec les mouvements et associations de fidèles, car l'Eglise se construit non seulement à travers le réseau paroissial, le ministère apostolique, les sacrements, mais aussi à travers les dons de l'Esprit Saint, charismes distribués largement à tous les fidèles. Nous avons à travailler pour que les baptisés découvrent qu'ils ont des dons qu'ils peuvent mettre au service de leurs frères dans l'Eglise et dans la société, sinon nous risquons de retrouver partout les mêmes et de tourner en rond.

Le but de ces projets missionnaires est de faire émerger des nouveaux acteurs parmi les jeunes générations et qui, à partir des dons qu'ils auront reçus, orienteront les paroisses, les doyennés, tout le diocèse sur des sentiers nouveaux.

Parmi ces nouveaux acteurs pastoraux, nous espérons aussi que le Seigneur appellera des diacres permanents, des consacré(e)s, des missionnaires, des prêtres, de nombreux laïcs présents dans tous les domaines de la société et parmi eux des laïcs en mission ecclésiale.

Parmi les services, le service des Vocations sera l'aiguillon pour que chaque service porte le souci d'appeler sans cesse de nouvelles ressources, de nouveaux acteurs pastoraux et parmi eux des vocations spécifiques. Ce qui suppose que nous soyons des priants.

Sans cette culture de l'appel, l'élan des pôles et projets missionnaires s'étiolera, si nous la vivons, l'élan missionnaire deviendra un souffle qui sera plus fort que tous les freins, toutes les réticences, les peurs, les oppositions.

La seule urgence qui doit nous habiter : la passion d'annoncer l'Évangile.

+ Michel Santier
Evêque de Créteil